



Compte Rendu du CDAS du 10/10/2023

« Une nouvelle dynamique pour l'action sociale »

M. Trudet ouvre la séance, Pauline Rebeyroles, déléguée FO-DGFIP 70 se porte volontaire en tant que secrétaire adjointe.

Avant de dérouler l'ordre du jour, il est demandé l'approbation du PV du CDAS du 09/05/2023. Ce procès verbal avait fait l'objet d'observations qui ont été prises en compte. M. Duquesnoy, représentant des retraités, n'ayant pas de voix délibérative, souhaite tout de même intervenir sur deux points :

- la cession des résidences EPAF : il considère ne pas être le seul à la déplorer
- la sortie retraitée : celui-ci avait demandé à ce que cette dernière se fasse après le mois de septembre

Le Président prend note, le PV est approuvé et l'ordre du jour peut donc se poursuivre.

1- Actualités de l'Action Sociale

Au niveau local, des recrutements de nouvelles déléguées de l'action sociale ont eu lieu cet été. Trois nouvelles déléguées ont pris leur fonction sur les départements du Doubs, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône.

Pour rappel, les délégués départementaux sont des contacts de proximité pour les agents de leur ressort et viennent en appui aux autres délégués de la région sur une thématique. Mme Sandoz (25) aura la gestion de la restauration avec le collègue du 58, Mme Balandier (90) aura la gestion de la communication.

Concernant Mme Cognard, déléguée de proximité de la Haute-Saône, aucune thématique ne lui a été attribuée du fait de sa double affectation. En effet, elle devra intervenir 2 jours par mois sur le département de l'Yonne (89). Elle devrait être dotée d'un véhicule de fonction pour gérer les trajets. Ce département se trouve dépourvu de délégué de l'action sociale du fait de l'absence d'ouverture d'un poste (dialogue social compliqué).

Les élus FO-DGFIP 70 sont ravis de l'implication et de l'énergie que notre déléguée met dans ses fonctions en proposant des actions nouvelles et nombreuses pour l'ensemble des agents.

Au niveau national, le MEFSIN propose à ses agents 2 nouvelles prestations relatives à l'aide à la parentalité :

- 1 – le « chèque famille finances » qui remplace le CESU 6-12 ans avec une revalorisation des plafonds de ressources de 5 % et une prestation pour les enfants de 6 à 14 ans (au lieu de 12) et 17 ans révolus pour les familles monoparentales ou ayant un enfant en situation de handicap,
- 2 – le « chèque sport finances » : sous conditions de ressources, cette prestation est ouverte aux parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans révolus, d'un montant de 80 ou 50 €. Ce chèque permet de payer les cours et

stage de sport, les licences de sport ou les adhésions à des associations ou clubs sportifs.

2- Budget CAL

Mme Cognard fourni aux membres du CDAS un tableau détaillé des dépenses de l'année 2023 : engagées et prévisionnelles.

Répartition des crédits CAL 2023 - Délégation de Haute-Saône			
au 02/10/2023			
	Dotation CAL 2023	18 000	
	Retour des crédits des bons-cadeaux 2021	708,10	
	TOTAL	18 708,10	
Actions	Détails	Somme	Statut de la dépense
Arbre de Noël	spectacle	1 200	engagée
	chocolats et friandises	972,81	engagée
	Père Noël	490	engagée
	jouets	1376,57	engagée
	bons-cadeaux électroniques	1710	engagée
	sécurité et premiers secours	120	prévisionnelle
	SACEM	165	prévisionnelle
	location de la salle des fêtes	500	prévisionnelle
	goûter	400	prévisionnelle
	repas bénévoles et artistes	400	prévisionnelle
		sous-total	7 334,38
Sorties collectives	Actifs - Europa park (2 bus)	5 655	payée
	Retraités - repas dansant chez Berthe	1 224	payée
	Marché Noël	1 500	prévisionnelle
		sous-total	8 379
Aide à la parentalité	Aide à la pratique sportive	2 220,00	prévisionnelle
Amitié Finances	Chèques-cadeaux envoyés à domicile	700	prévisionnelle
	TOTAL	18 633,38	

Il a été décidé de n'affréter qu'un seul bus la sortie au Marché de Noël de Montbéliard afin de limiter les dépenses. Ainsi, le montant engagé est au final de 795 euros.

L'ouverture d'une aide à la pratique sportive pour les enfants de 0 à 11 ans, afin de compléter l'offre du MEFSIN, a permis à ce jour de satisfaire 18 demandes (74 enfants pourraient être concernés pour notre département). **Alors n'hésitez pas à faire votre demande accompagnée de la licence ou de l'attestation d'adhésion à un club de sport !!**

La dépense Amitié Finances, pour les personnes hospitalisées ou en arrêt maladie, n'a pas été utilisée.

Il reste donc un budget assez conséquent sur l'année 2023.

En concertation, le Comité Départemental de l'Action Social a décidé plusieurs actions :

- engagement de la dépense pour un moment de convivialité autour de la Galette pour nos retraités dans les locaux de la direction en 2024 (environ 200 €),
- concours du plus beau « pull moche » de Noël dans les services le 15 décembre avec récompenses pour les deux premiers,

– ouverture aux actifs et retraités d'aide à la pratique sportive et culturelle avec l'octroi d'un bon d'achat,

3 – Arbre de Noël

Cette année encore l'arbre de Noël se composera d'un spectacle de magie et d'histoire drôle à la salle de Noidans-les-Vesoul le mercredi 13 décembre. Les enfants pourront rencontrer le Père Noël qui procédera à la distribution des cadeaux commandés. Le spectacle sera suivi d'un goûter pour tous.

Plusieurs précisions sur les dépenses de cet événement ont été demandées :

- SACEM : 165€ : concerne les musiques du spectacle et ne sont pas comprises dans la prestation facturée des artistes.

– location de la salle : 500 € : ménage compris. Afin de dégager de l'argent, il a été demandé si à l'avenir le ménage ne pourrait pas être fait par les bénévoles.

– le Père Noël : 490 €. L'ancienne déléguée de l'action sociale ayant déjà engagé cette dépense, il faut espérer que ce Père Noël vienne bien de Laponie !! À l'avenir, Mme Cognard fera appel à des bénévoles, heureux de faire briller les yeux des enfants.

Mme Cognard a pris contact avec la déléguée de l'action sociale de la préfecture de la Haute-Saône. Le but étant de mutualiser cet événement et proposer des prestations de qualité à nos enfants. Une nouvelle rencontre est prévue début janvier afin de mettre au point cette mutualisation si le nouveau préfet ne s'y oppose pas.

L'arbre de Noël pourrait donc se dérouler à la Salle Parisot de Vesoul sous le même format : spectacle, remise de cadeaux et goûter.

Nous vous tiendrons informés des suites, l'argent économisé permettrait d'offrir d'autres actions à l'ensemble des agents.

4 – Activités CAL 2024

Pour 2024, le budget de l'action sociale sera encore probablement de 18 000 euros.

Pour information, le budget crédit d'action locale est calculé sur la base des effectifs de l'année N-2 selon le calcul suivant : 9.57€ par actif / 3.19€ par retraité / 36,82 € par enfant

Pour notre département le calcul donnerait un budget de 11 094 € (283 actifs, 181 enfants et 540 retraités). Cependant, un budget plancher de 18 000 € est accordé aux petits départements comme le nôtre.

Et ce n'est pas l'arrivée des agents du Centre de Contact en 2024 qui va changer cette règle !

Plus d'agents, plus d'enfants mais budget identique !

Faisant fi de ce détail, les actions proposées pour l'année 2024 sont les suivantes :

– moment convivialité avec la galette des rois pour les retraités (pris sur le budget 2023)

– percée du vin jaune à Arbois le samedi 3 février : participation des agents 25 € comprenant le transport depuis Lure, Vesoul ou Gray, le verre, billet d'entrée et les 10 tickets.

– sortie en Alsace : Château du Haut-Koenigsbourg et la Volerie des Aigles en mai 2024 : budget à peaufiner

– arbre de Noël

– fond d'innovation Locale 2024 : le projet de notre département serait l'organisation d'un FORUM des métiers autour de l'aide aux aidants (notaire, avocat, sophrologue...). Le département de la Haute-Saône est prêt à nous accompagner dans ce projet. Mme Cognard a commencé à contacter des professionnels afin de connaître leur tarif et ainsi monter un dossier bien ficelé tant niveau organisationnel que budgétaire.

À défaut de l'octroi de ce fond, le FORUM sera tout de même mis en place avec un nombre d'intervenants moins important.

5 – Restauration collective

Suite à la fermeture du FJT, le RIA de Vesoul a vu sa fréquentation augmenter. Un agrandissement des cuisines et des repas tenant compte des allergies vont permettre de fidéliser les agents.

FO-DGFIP 70 demande à ce que soit fourni le bilan financier définitif afin de connaître le coût réel d'un repas.

Mme Cognard prend note et souhaite intégrer la commission afin d'avoir accès à ces informations.

6 – Propositions et questions diverses

-M. Trutet nous informe qu'une convention au niveau national est en cours afin de proposer aux agents des consultations avec un psychologue. Le Secrétariat Général travaille sur cet axe et la mise en place devrait se faire 1^{er} trimestre 2024.

-Mme Cognard propose qu'une fiche à destination des futurs retraités soit envoyée par les RH afin que ces derniers restent informés des actions menées par l'action sociale en communiquant leur mail et téléphone.

-Lors du Groupe du Travail du 21 septembre 2023, il avait été évoqué la mise en place d'une lettre d'information. Le président propose que la déléguée établisse une lettre d'information reprenant les actions menées avec photos et les actions à venir chaque trimestre.

-FO-DGFIP 70 se questionne sur les coins repas : quelle instance finance le matériel ? Mme Cognard nous informe que l'action sociale intervient sur les coins repas des services se trouvant hors périmètre du RIA soit Luxeuil, Héricourt, Gray et Lure.

-FO-DGFIP 70 fait remarquer la réduction des offres suite à la vente de nos résidences EPAF. Il est demandé de faire remonter au niveau national une possible mutualisation avec d'autres ministères tel que le ministère des Armées (résidences IGESA).

Nous avons le restaurant inter-administratif (RIA), pourquoi pas des vacances inter-administratives (VIA) !!

Les élus FO-DGFIP 70 ont à cœur de satisfaire le bien être collectif, n'hésitez pas à nous contacter !

Vos représentants syndicaux

Pauline Rebeyroles

Pascal Baullard

Rachel Mangelle

Angélique Bengold